

CONSEIL DE L'EUROPE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Référence à rappeler :

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT,  
DE LA CULTURE ET DU SPORT

Strasbourg, le 20 août 1982

Cher ami,

De retour à Strasbourg, je ne voudrais pas tarder à t'exprimer toutes mes félicitations pour la réussite du IIIème Festival international d'Art Vidéo qui, avec son programme si riche en présentation de bandes, d'ateliers, de colloques ainsi que de la remise de son Prix, a certainement marqué une étape importante dans l'histoire de ce moyen d'expression culturelle, original et novateur.

Je sais que le succès de cette manifestation est ton mérite personnel, et je voudrais me joindre à tous les autres participants en t'exprimant ma reconnaissance et ma gratitude.

En ce qui concerne l'avenir et l'aide que je pense que nous devrions de la part du Conseil de l'Europe vous apporter, je voudrais retenir trois points, m'adressant ainsi au Secrétaire Général de l'A.I.V.A.C..

- 1°) Présenter le plus tôt possible la demande d'octroi du statut consultatif du Conseil de l'Europe. Il serait opportun cependant d'explorer d'abord la possibilité de l'adhésion de nouveaux membres provenant des pays européens qui, pour le moment, ne sont pas encore représentés (le Portugal, l'Espagne, la Grande-Bretagne, les pays scandinaves). Je sais que vous avez des correspondants dans la plupart de ces pays. Il s'agit donc de solliciter leur adhésion formelle.
- 2°) Le Conseil de la Coopération Culturelle pourrait, avec l'aide de l'A.I.V.A.C., organiser un colloque sur l'attitude des gouvernements européens vis-à-vis du Vidéo Art (subvention, copyright, etc..). Ceci pourrait se faire en 1984.
- 3°) Les organes de l'A.I.V.A.C. pourraient trouver accueil à Strasbourg au Palais de l'Europe au cas où vous le jugeriez opportun.

En te priant de transmettre mes cordiales salutations à tous les amis du Festival, je te prie de croire, cher Rinaldo, à l'expression de mon meilleur et fidèle souvenir.



Nicolaus Sombart  
Chef de la Division des  
Affaires Culturelles

Monsieur Rinaldo BIANDA  
Secrétaire Général de L'A.I.V.A.C.  
7476, Via Varena  
CH 6600 LOCARNO